

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE
CONVOCAION
08/04/2026

DATE D’AFFICHAGE
08/04/2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE	23
PRESENTS	21
VOTANTS	23

L’an deux mil vingt-six, le treize avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Haspres s’est réuni à la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée le 8 avril 2026 par le Maire, conformément à l’article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents : Mesdames LEMOINE Chantal, WOITTEQUAND Martine, BAUCHET Mélanie, SAVARY-LEMAIRE Evelynne, COLIN Marie-Jeanne, FLAMENT-GUEGUEN Anne, BRIQUE-TAISNE Sylvie, CACHEUX Séverine, DUBUT Aurélie, DURCAK Marie, LEFEBVRE Nora et Messieurs DELATTRE Jean-François, COCQUELET Jean-Noël, REGNIER Jean-Luc, LECOMTE José, NUTTIN Didier, BIACHE Sébastien, VANDERSCHILT Jean-Yves, L’ECLUSE Jean-Philippe, LEMAIRE Théo, HOSSELET Vincent.

Absents excusés : Messieurs BOULANGER Joffrey (procuration à Madame FLAMENT-GUEGUEN Anne), BOUCHEZ Julien (procuration à Madame LEMOINE Chantal)

Était absent non excusé : /

Secrétaire de Séance : Monsieur LEMAIRE Théo

OBJET : Constitution des différentes Commissions Municipales
Délibération n°20-2026

Vu l’article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Conseil Municipal peut décider de créer des commissions facultatives, que seuls peuvent en faire partie les conseillers municipaux.

Considérant que pour assurer la plus grande transparence dans la prise des décisions municipales, Monsieur le Maire propose la création de sept commissions municipales, dont le but sera de faire des propositions et émettre des avis sur les questions concernant chacune d’elles.

Ces sept commissions seraient :

- 1) La Commission des Finances,
- 2) La Commission Jeunesse, petite enfance et affaires générales,
- 3) La Commission des Affaires scolaires et périscolaire
- 4) La Commission Cadre de vie, environnement, déchets, salles communales,
- 5) La commission Urbanisme, habitat, et gestion cimetière
- 6) La Commission des Affaires sociales et le centre communal d’action sociale
- 7) La Commission Cérémonies, Fêtes et sport

Monsieur le Maire invite le Conseil à se prononcer sur la création de ces commissions et, le cas échéant, à procéder à la désignation des membres de chacune d’elle.

.../...

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1) De créer les sept commissions municipales, telles qu'elles ont été proposées par Monsieur le Maire,

2) Fixe comme suit la composition de chacune d'entre-elles :

a. La Commission des Finances :

Président : Monsieur Jean-François DELATTRE

Membres : Mesdames Chantal LEMOINE, Martine WOITTEQUAND, Sylvie BRIQUE-TAISNE, Aurélie DUBUT, et Messieurs Jean-Luc REGNIER, José LECOMTE, Joffrey BOULANGER, Jean-Yves VANDERSCHILT, Théo LEMAIRE, Vincent HOSSELET

b. La Commission Jeunesse, petite enfance et affaires générales :

Président : Monsieur Jean-François DELATTRE

Membres : Mesdames Chantal LEMOINE, Mélanie BAUCHET, Martine WOITTEQUAND, Sylvie BRIQUE-TAISNE, Anne FLAMENT-GUEGUEN, Aurélie DUBUT, Marie DURCAK, Nora LEFEBVRE, et Messieurs Julien BOUCHEZ, Théo LEMAIRE

c. La Commission des Affaires scolaires et périscolaire :

Président : Monsieur Jean-François DELATTRE

Membres : Monsieur Jean-Noël COCQUELET, Mesdames Chantal LEMOINE, Mélanie BAUCHET, Anne FLAMENT-GUEGUEN, Séverine CACHEUX, Aurélie DUBUT, Marie DURCAK, Nora LEFEBVRE et Messieurs Joffrey BOULANGER, Sébastien BIACHE, Vincent HOSSELET

d. La Commission Cadre de vie, environnement, déchets, salles communales :

Président : Monsieur Jean-François DELATTRE

Membres : Mesdames Martine WOITTEQUAND, Anne FLAMENT-GUEGUEN, Séverine CACHEUX, Sylvie BRIQUE-TAISNE, Marie DURCAK et Messieurs Joffrey BOULANGER, Julien BOUCHEZ, Jean-Yves VANDERSCHILT, Théo LEMAIRE, Vincent HOSSELET

e. La commission Urbanisme, habitat, et gestion cimetière :

Président : Monsieur Jean-François DELATTRE

Membres : Monsieur Jean-Luc REGNIER, Mesdames Chantal LEMOINE, Mélanie BAUCHET, Evelyne SAVARY-LEMAIRE, Marie DURCAK et Messieurs Didier NUTTIN, Julien BOUCHEZ, Jean-Yves VANDERSCHILT, Théo LEMAIRE, Vincent HOSSELET

f. La Commission des Affaires sociales et le centre communal d'action sociale :

Président : Monsieur Jean-François DELATTRE

Membres : Mesdames Marie-Jeanne COLIN, Anne FLAMENT-GUEGUEN, Séverine CACHEUX, Sylvie BRIQUE-TAISNE, Evelyne SAVARY-LEMAIRE, Nora LEFEBVRE, et Messieurs Jean-Luc REGNIER, Marie Jean-Philippe L'ECLUSE, Théo LEMAIRE

g. La Commission Cérémonies, Fêtes et Sport :

Président : Monsieur Jean-François DELATTRE

Membres : Monsieur José LECOMTE, Mesdames Chantal LEMOINE, Mélanie BAUCHET, Sylvie BRIQUE-TAISNE, Evelyne SAVARY-LEMAIRE, Nora LEFEBVRE et Messieurs Jean-Noël COCQUELET, Julien BOUCHEZ, Sébastien BIACHE, Jean-Yves VANDERSCHILT, Marie Jean-Philippe L'ECLUSE, Vincent HOSSELET

Le Maire,

- certifie le caractère exécutoire de cet acte délibération suite à sa transmission en Sous-Préfecture et à sa publication le 16 avril 2026
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Douai dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré à Haspres, le 13 avril 2026

Pour extrait certifié conforme.

LE MAIRE
Jean-François DELATTRE

